

## Compte-rendu de la journée de prospection collective en faveur du Courlis cendré, le 4 avril 2023.

Depuis 2021, avec le soutien de la DREAL Pays de la Loire, le Conservatoire d'Espaces Naturels des Pays de la Loire mène un projet d'étude en faveur du Courlis cendré. Ce limicole niche actuellement dans les prairies alluviales du département de la Sarthe.

L'espèce reste discrète et tous les efforts sont menés pour mettre en place des mesures de protection afin de réduire les échecs durant la reproduction. Plusieurs grandes actions sont menées depuis 3 ans :

- Mettre à jour les données concernant la répartition et les effectifs de l'espèce dans le département ;
- Connaître la phénologie de reproduction ;
- Identifier les parcelles où les nids sont potentiellement présents ;
- Faire le lien entre les exploitants et les problématiques de conservation de l'espèce ;
- Evaluer le succès de la reproduction.

Dans un objectif de sensibilisation auprès des différents acteurs mobilisés, des journées de prospections collectives sont organisées dans le but de recueillir un maximum d'informations dans un délai très court.

Le 4 avril 2023, une journée de sensibilisation a été organisée dans la vallée de l'Huisne, là où les principaux bastions de l'espèce sont connus.

La matinée était consacrée à la présentation de l'espèce et aux différentes actions en cours, l'après-midi 4 groupes d'observateurs ont été répartis le long de la vallée entre Connerré et Avezé.

Environ 30 personnes se sont mobilisées durant cette journée, les observations ont donc été nombreuses.



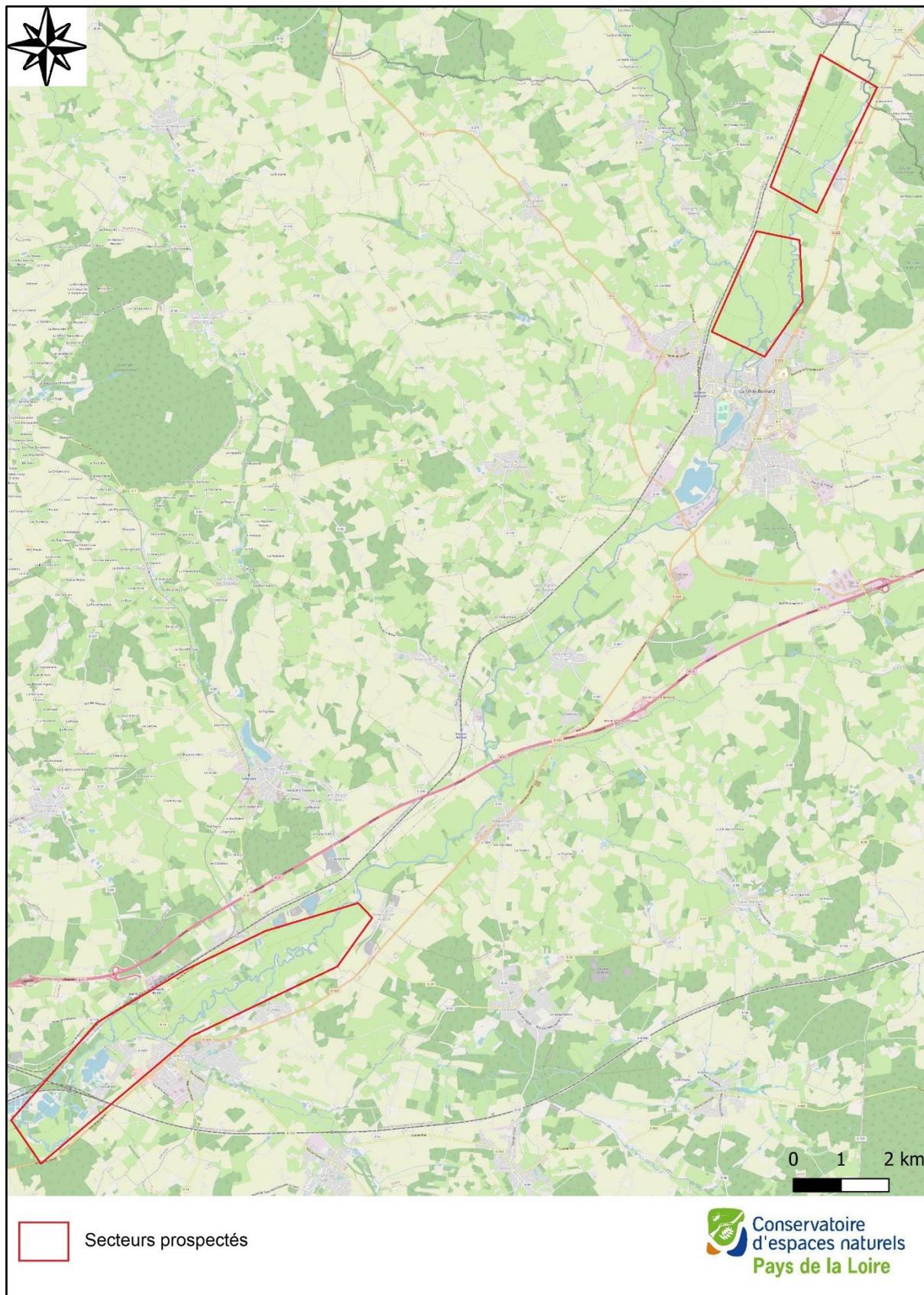
Pause déjeuner avant de partir sur le terrain



Observation des Courlis cendrés sur la commune d'Avezé

Quelques éléments à retenir à la suite des observations effectuées :

- Entre 6 et 7 couples estimés entre les communes de Connerré et Vouvray-sur-Huisne ;
- 1 ou 2 couples à la Ferté-Bernard ;
- Entre 5 et 6 couples estimés dans le secteur d'Avezé.



Cette journée de prospection a donc été un réel succès avec de nombreuses observations collectées, ce qui permettra par la suite d'engager des mesures de protection plus efficaces.

Le Conservatoire d'Espaces Naturels tient à remercier l'ensemble des participants, les élèves de la MFR des Forges, Le département de la Sarthe, l'Office Français de la Biodiversité, le Groupe Sarthois Ornithologique, la Fédération départementale des chasseurs de la Sarthe et les ornithologues bénévoles.

Merci également à la commune de Connerré d'avoir mis à notre disposition la salle André Courcelle.

N'hésitez pas à nous transmettre vos prochaines observations de Courlis cendré afin d'enrichir et partager les connaissances.

